



# **LE PARTAGE D'INFORMATIONS DANS LE CADRE DE LA COORDINATION ET SES LIMITES**

Formation des étudiants en soins infirmiers aux partages d'information

vendredi 24 juin 2016

1



Compétence visée : Organiser et coordonner les interventions soignantes.

### Objectifs visés :

1. Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)
2. Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences
3. Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité
4. Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile

### Objectifs visés :

5. Coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale
6. Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins
7. Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes
8. Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral

## L'infirmier :

- Sollicite les autres professionnels de santé à bon escient ;
- Identifie les ressources externes dans le parcours de soins d'un patient ;
- Répartit les activités conformément au champ de compétences des intervenants;

## L'infirmier :

- Identifie et repère les liens entre les différentes interventions professionnelles ;
- Argumente et explicite l'organisation des activités pour optimiser le travail en collaboration;

## l'infirmier :

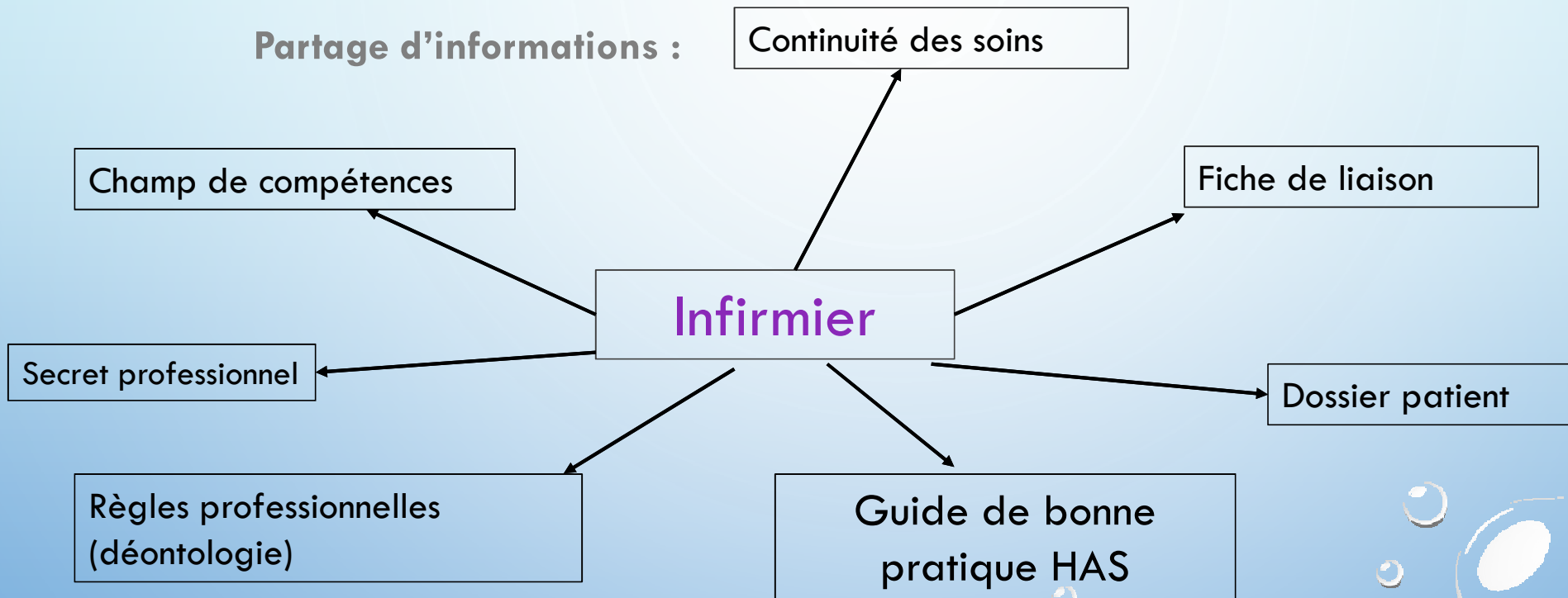
- Assure le contrôle des soins confiés est réalisés;
- Assure la continuité et la traçabilité des soins ;
- Transmet dans les délais toutes les informations aux professionnels de santé nécessaires à la prise en soins d'un patient ;

## l'infirmier :

- Transmet des informations pertinentes, fiables et sélectionnées avec discernement dans le respect de la réglementation et de la protection du patient ;
- Restitue une synthèse claire de la situation de la personne macro cibles d'entrée, de sortie....;
- Repère les anomalies ou les incohérences entre les informations transmises par les différents acteurs,



Partage d'informations :





**Partage d'informations :**



**Je vous remercie de votre attention**